



L'INFAMIE DÉNONCÉE PAR UNE VOIX SOLITAIRE

« Malheur à celui par qui le scandale arrive. Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât à la mer, que s'il scandalisait un seul de ces petits » (Mt XVIII, 7 et 6)

Le cinq juin dernier se sont déroulées les funérailles d'Yves Saint Laurent en l'église paroissiale Saint-Roch à Paris.

Yves Saint Laurent était un homosexuel affiché. A ce titre, il était « un pécheur manifeste ».

Selon le Code de Droit canonique de 1983 lui-même, les funérailles ecclésiastiques devaient lui être refusées : *« Doivent être privés des funérailles ecclésiastiques, à moins qu'ils n'aient donné quelque signe de pénitence avant leur mort : (...) 3° les autres pécheurs manifestes, auxquels les funérailles ecclésiastiques ne peuvent être accordées sans scandale public des fidèles »* (Canon 1184,3 §1).

Si par la grâce de Dieu, il s'était repenti avant sa mort, un avis devait en être donné avant ou au cours de la cérémonie pour écarter le scandale.

Mais le scandale le plus grand est d'avoir autorisé « son compagnon » de dépravation à prendre la parole dans l'église pour exalter leur vie à deux.



Trois semaines se sont désormais déroulées depuis cette cérémonie sacrilège et il n'y a pas eu, à ma connaissance, une seule voix ecclésiastique pour en exprimer la moindre gêne, le plus petit regret.

Je dénonce, en déplorant amèrement que ma voix soit solitaire, ce spectacle innommable et j'exprime mon écœurement devant l'asservissement où semble réduit le clergé catholique devant une caste dominante qui peut étaler le spectacle de ses vices avec sa bénédiction.

Suresnes, le 25 juin 2008

ABBÉ RÉGIS DE CAQUERAY
SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE FRANCE



DOSSIER

L'AUDACE D'UN COUTURIER AUTODIDACTE ET REBELLE

"Mai 68" a voulu libérer les femmes, sexuellement et socialement. Mais dix ans plus tôt, un couturier parisien a eu l'audace de faire porter aux femmes le smoking jusque-là réservé aux messieurs. A son décès, la presse a été unanime à rendre hommage à celui qui est reconnu pour avoir posé les fondements de l'habillement féminin moderne.

Né à Oran (Algérie) le 1^{er} août 1936 et mort à Paris le 1^{er} juin 2008, Yves Saint Laurent est un grand nom de la mode parisienne. Encore étudiant, le jeune Yves Saint Laurent s'ennuyait ferme pendant les cours. Il fut alors embauché comme styliste chez Dior, sans même avoir terminé son apprentissage, qui aura duré... trois mois. Le succès de la maison Dior fait de lui un couturier célèbre.

En novembre 1957, alors âgé de 21 ans, il prend la tête de la création de la maison Dior et présente sa première collection en 1958. Sa ligne "trapèze" surprend et choque la clientèle de Christian Dior.

Appelé sous les drapeaux en 1960, il est réformé pour dépression nerveuse. Lorsqu'il revient à Paris, la maison Dior lui a trouvé un remplaçant, Marc Bohan. Il lance

donc sa propre maison, YSL, avec son ami, son mentor, son partenaire et son complice de dépravation, Pierre Bergé, avec lequel il se "pacsera" peu de temps avant de mourir.

Brisant les tabous, Yves Saint Laurent est le premier créateur de haute couture à créer une ligne de prêt-à-porter de luxe, baptisée "Rive Gauche". A 30 ans, il révolutionne la mode pour la première fois : le smoking au féminin est né avec sa première égérie, Françoise Hardy.

Les tenues de base qu'il a conçues pour les femmes – tailleur-pantalon, jupe-culotte, caban, blazer, saharienne et smoking – mettent en valeur son style novateur et sont devenues de véritables classiques modernes. Il demeure dans les esprits comme l'emblème de cette élégance ultra-érotique qui caractérise notre époque.

LA RÉDACTION



QUAND LES FEMMES PORTENT LE PANTALON

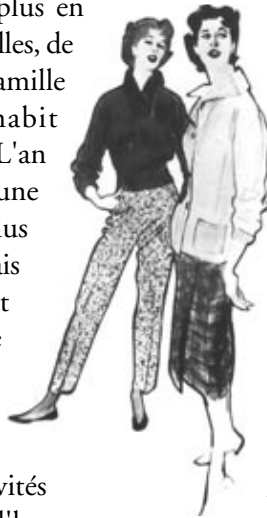
Le cardinal Joseph Siri a publié, dans la revue de l'archidiocèse de Gênes, un Avertissement sous la date du 12 juin 1960 dans lequel il traite de la tenue vestimentaire des femmes et des jeunes filles, plus précisément du port du pantalon. Le fléau dénoncé par le cardinal n'a pas disparu, bien au contraire ; et ses remarques sont encore d'actualité.

Cette année, les prémices d'un printemps qui se fait attendre nous offrent le spectacle de plus en plus fréquent de jeunes filles, de femmes, de mères de famille même, vêtues d'un habit masculin : le pantalon. L'an dernier encore à Gênes, une telle tenue désignait le plus souvent une touriste ; mais il semble que maintenant un nombre notable de Génoises, jeunes et moins jeunes, aient choisi de porter – à tout le moins durant les activités de loisir – ce vêtement d'homme.

La généralisation de cette pratique impose une sérieuse réflexion

L'aspect moral de cet usage ne peut que nous inquiéter ; aussi notre premier souci est-il de porter un jugement moral équitable sur le

port de vêtements masculins par les femmes.



Deux choses sont nécessaires à la modestie d'un vêtement : qu'il couvre le corps et qu'il en dissimule les formes. Un pantalon couvre le corps de façon moins suffisante que la plupart des jupes de notre époque : c'est un fait certain, mais qui ne suffit pas à l'innocenter. Car, par nature, le pantalon moule le corps bien plus que ne le fait une jupe. C'est en tout cas ce qui arrive le plus souvent,

même si nombre de vêtements féminins actuels serrent le corps autant ou davantage que certains pantalons.

Le port du pantalon par une femme est donc immodeste en raison

de son étroitesse. Mais étant donnée l'exigüité généralisée des vêtements modernes, on ne peut affirmer que par lui-même il ajoute un grave tort à la modestie. Pour porter notre jugement, il faut que nous prenions en compte cette immodestie (non moins inquiétante que la mise à découvert du corps) sans pour autant l'exagérer ni la considérer comme l'aspect le plus grave.

En effet, c'est un autre aspect du port du pantalon par les femmes qui nous semble le plus grave. En voici trois éléments, que nous exposerons avec soin.

L'habit masculin employé par la femme :

- a) modifie la mentalité des femmes ;
- b) tend à vicier les rapports entre l'homme et la femme ;
- c) détruit facilement la dignité d'une mère face à ses enfants.

L'habit masculin porté par la femme altère la mentalité féminine

Le désir d'imiter l'homme, voire de rivaliser avec lui, parce qu'on le considère comme plus fort, comme plus décontracté, plus indépendant : voilà la raison qui pousse une femme à s'habiller comme lui, cherchant dans la tenue extérieure un point d'appui pour persuader qu'elle est "comme un homme". Même si ce

motif n'est pas conscient, ce qui est inéluctable c'est qu'en retour, parce que la tenue vestimentaire a une très forte influence sur le comportement et sur l'état d'esprit, le changement de vêtement modifiera gestes et attitudes, la mentalité intérieure s'alignera sur la tenue extérieure ; il en est ainsi depuis les origines.

Cela peut conduire au fait que le port d'un vêtement masculin sera chez une femme une sorte de refus de sa féminité, qu'on en vient à considérer comme une infériorité – alors qu'il y a une diversité. A ce stade, la perversion de la mentalité est devenue claire.

Ces raisons, qui en appellent d'autres que nous aurions pu développer, sont déjà suffisantes pour mettre en garde contre la déformation vers laquelle l'habit masculin pousse la mentalité féminine.

Il tend à vicier les rapports entre hommes et femmes

En effet, le rapport spontané dominant entre les deux sexes, quand chacun arrive à maturité, est l'attrait mutuel. Le fondement premier de cet attrait est la diversité, condition nécessaire de la complémentarité. Si cette diversité devient moins visible à cause de la disparition de son signe extérieur, et qu'ainsi le climat spirituel n'est plus sain, ce rapport est profondément bouleversé.

Mais c'est bien davantage qu'il faut dire encore : cette attirance est naturellement précédée par la pudeur. Lorsque naît l'instinct poussant à des actes qui échappent à la raison, cette pudeur préexistante est un rempart qui réprime, qui impose le respect et qui tend à élever les relations vers le plan supérieur de l'estime mutuelle et de la crainte salutaire. Si la diversité des vêtements n'est plus là pour alerter et maintenir les défenses naturelles, la pudeur ne peut se soutenir et ce rempart même s'effondre.

Tout au moins, ce rempart sera amoindri. Sans le frein de la pudeur, les relations entre l'homme et la femme sont entraînées vers la pure sensualité, à l'opposé de l'estime et du respect.

Lorsque la femme est assimilée à l'homme, ses défenses sont réduites et sa faiblesse s'accroît. C'est l'expérience qui nous l'apprend.

Il porte atteinte à la dignité d'une mère aux yeux de ses enfants

Tous les enfants possèdent instinctivement le sens de la dignité et de l'honneur de leur mère. C'est un point sur lequel ils sont très sensibles ; il revêt la plus grande importance pour la formation de leur âme et pour l'orientation de leur vie, et cela bien avant qu'ils n'atteignent l'adolescence. Si ce sens est déçu ou scandalisé, si la mère ne répond pas à l'image très haut placée et très exigeante que l'enfant s'en fait, ses réactions seront profondes et durables, parfois terribles. Même si parvenu à l'âge adulte on a oublié cela, le pli reste : cette première crise peut être décisive – et de façon néfaste.

L'enfant ignore la définition de l'attentat à la pudeur, de la frivolité ou de l'infidélité ; mais il possède un sixième sens instinctif qui lui fait deviner toutes ces choses, qui l'en fait souffrir et qui en laisse son âme profondément blessée.

Qu'on réfléchisse bien à ce que nous venons de dire, même si l'exhibition d'une femme en pantalon ne produit pas sur le champ tout le bouleversement qui est la conséquence de sa grave immodestie.

La modification de la mentalité féminine provoque



Mme Calmy-Rey lors de l'inauguration de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève le 20 septembre 2007

un dommage fondamental – et à la longue irréparable – au préjudice de la famille, de la fidélité conjugale, de la sensibilité affective et de la société humaine. S'il faut concéder que les effets d'une tenue inconvenante ne se manifestent pas tous à brève échéance, il faut ne pas oublier l'action lente et sournoise qui affaiblit, qui détruit et qui corrompt petit à petit. (...)

Il existe des valeurs supérieures à maintenir

La convergence du génie artistique, de l'élégance et du bon goût peut concevoir des tenues convenables et dignes pour que les femmes puissent, au besoin, utiliser un scooter ou s'adonner à certains travaux. L'important est de conserver la modestie aussi bien que le sentiment éternel de la féminité, cette féminité dans laquelle tous les enfants reconnaîtront et admireront le visage de leur maman.

Nous sommes bien conscient que la vie moderne présente des problèmes et des exigences inconnues de nos grands-parents. Mais nous déclarons qu'il existe des valeurs supérieures à maintenir, bien plus nécessaires que les commodités passagères ; nous



confessons aussi avec certitude qu'il existe pour chaque problème nouveau des solutions acceptables et dignes, que les personnes de bon sens et de bon goût trouveront.

C'est par charité que nous luttons contre le laminage du genre humain, contre l'écrasement produit par l'effacement des différences qui sont au fondement de l'équilibre de l'humanité. Quand on voit une femme en pantalon, ce n'est pas uniquement à telle personne qui s'habille de manière indigne qu'il faut penser, mais à l'humanité tout entière qui va vers un chaos qui sera atteint quand les femmes seront totalement assimilées aux hommes. Personne n'a intérêt à prêter la main à l'élaboration d'un avenir où règneront l'indéfini, l'ambigu, l'incomplet et, en définitive, le monstrueux.

JOSEPH, CARDINAL SIRI
ARCHEVÊQUE
DE GÈNES

*Extrait de la
"Notificazione"
du 12 juin 1960,
disponible en
français-italien auprès de :
Association Saint-Jérôme
Boîte postale 11
33490 Saint-Macaire – France
courriel :
saint-gerome@club-internet.fr*



PRINCIPES APPLICABLES CHEZ LES ESQUIMAUX COMME CHEZ LES PAPOUS

La manière de s'habiller fait partie de l'éducation qu'il est indispensable de donner aux enfants. Laisser de côté cet aspect de la formation sous prétexte que tout le monde s'habille mal aujourd'hui serait une erreur. Cependant, rassurez-vous, notre intention n'est pas de dicter des règles qui resteront toujours dépendantes des temps et des lieux, mais bien de rappeler quelques principes immuables, applicables chez les esquimaux comme chez les papous, donc en France comme en Suisse !

Le Rocher : Les parents qui inscrivent leurs enfants dans une école de la Tradition sont souvent étonnés du règlement quant à la tenue vestimentaire. Pourquoi de telles règles ?

M. l'abbé Rousseau : Il s'agit d'apprendre à nos enfants à avoir du respect pour eux-mêmes, pour ce qu'ils sont dans l'ordre de la nature comme dans l'ordre de la grâce : ils sont baptisés et par conséquent ne peuvent se vêtir n'importe comment.

S'habiller d'une manière chrétienne n'exclut pas le bon goût, l'harmonie des formes et des couleurs. Regardez la création, tout y est ordonné avec sagesse, ordre et beauté. Le chrétien ne peut se contenter d'une certaine médiocrité, a

fortiori d'une vulgarité certaine dans l'art de s'habiller.

Le Rocher : Ce domaine est donc réservé spécialement aux mamans ?

M. l'abbé Rousseau : En fait, si l'on y regarde bien, puisqu'il faut remonter toujours à la cause, aux principes, les enfants s'habillent comme leur mère. Comprenez-moi bien. C'est elle, plus que le père, l'éducatrice de ses enfants surtout dans le domaine du vêtement. Est-elle frivole, légère, mondaine ? Ses enfants, garçons et filles, l'imiteront. Est-elle réservée, pudique, sobre sans pour autant négliger sa toilette ? Ses enfants l'imiteront aussi.

Le Rocher : Alors en quoi la façon de s'habiller concerne-t-elle les éducateurs que vous êtes en tant que prêtres ?

M. l'abbé d'Orsanne : La manière de s'habiller fait partie intégrante de l'éducation, elle manifeste une distinction, un respect qu'il est indispensable de donner aux enfants. Laisser de côté cet aspect de la formation sous prétexte que tout le monde s'habille mal aujourd'hui serait une grande erreur. La façon de s'habiller intéresse donc principalement l'éducateur en ce qu'elle se rapporte à deux grandes vertus chrétienne : la modestie et la charité.

La modestie est une partie très importante de la vertu de tempérance. Elle a pour rôle de nous aider à réprimer nos passions dans l'attitude extérieure. On dira donc de quelqu'un qu'il est habillé modestement si ce comportement extérieur aide les autres (et lui-même) à ne pas offenser le Bon Dieu. Au contraire, on dira d'un autre qu'il a une tenue immodeste si sa façon de s'habiller porte au péché. N'est-ce pas important d'enseigner cela ?

Le Rocher : Si, bien sûr. Et pour la charité ?

M. l'abbé d'Orsanne : C'est un autre aspect de la question, mais également facile à comprendre et important à enseigner. La manière de se vêtir en société manifeste en effet le respect que l'on porte aux autres. D'ailleurs,

on supporte difficilement la présence d'un être débraillé, sale et négligé.

Saint Jean Bosco, qu'on ne peut taxer de rigorisme en éducation, n'admettait pas la négligence vestimentaire. C'était au point que, avant d'entrer dans le bureau du saint, les garçons rectifiaient instinctivement leur tenue, passaient le plat de la main sur leur veston et reboutonnaient leur chemise ; et ce n'étaient pas des bourgeois "bon chic, bon genre" !

Le Rocher : Donc, modestie et charité. Mais pensez-vous que ces deux valeurs soient perdues aujourd'hui ?

M. l'abbé d'Orsanne : Perdues, non. Attaquées, oui. Ce n'est d'ailleurs pas d'aujourd'hui : à toutes les époques, les honnêtes gens se plaignent du laisser-aller vestimentaire. Cependant, notre siècle se distingue des précédents par le caractère plus subtil et plus universel de ces attaques.

Le Rocher : En quoi et comment les tendances de la mode s'opposent-elles à ces vertus ?

M. l'abbé d'Orsanne : Par rapport à la modestie, certaines modes actuelles sont ouvertement conçues pour porter au péché. Par rapport à la charité, on s'habillera de façon à n'être pas



géné, sans référence au respect dû aux autres et à soi-même. Cela se traduit notamment par le port d'un vêtement inadapté aux circonstances extérieures.

Le Rocher : Ne peut-on pas être vertueux quand même ? Ne dit-on pas que "l'habit ne fait pas le moine" ?

M. l'abbé Rousseau : Le dicton populaire demeurera toujours vrai et pourtant si l'habit ne fait pas le moine, il y contribue. Voyez tous ces religieux, tous ces prêtres qui ont jeté aux orties leur vêtement qui les distinguait des hommes et des femmes du siècle, les a-t-on gardés en estime ? L'habit les différenciait des autres, les protégeaient aussi du monde et de ses séductions. Tout château fort est entouré de murailles, de remparts contre l'ennemi. Laissez tomber les murailles sous prétexte qu'elles ne sont pas le château, ce dernier sera pris, tôt ou tard.

Le Rocher : Mais vos enfants, bien élevés, ne sont pas très touchés par cela ?

M. l'abbé d'Orsanne : Vous savez, il est difficile de traverser une porcherie sans être élaboussé... Nous devons parfois apprendre aux enfants des choses très élémentaires.

Le Rocher : Qu'enseignez-vous donc aux enfants ?

M. l'abbé d'Orsanne : La première chose, c'est que l'omniprésence de

Dieu nous impose une certaine tenue, indépendamment du regard des autres. Sous le regard de Dieu, je ne peux pas faire n'importe quoi, ni me tenir n'importe comment. Les saints ont toujours insisté sur cette grande vérité de la présence de Dieu pour nous aider à faire le bien et éviter le mal. Et puis il faut leur enseigner la vertu, comme on vient de le voir.

Le Rocher : Vous avez parlé des vêtements inadaptés aux circonstances extérieures. De quoi s'agit-il ?

M. l'abbé d'Orsanne : Enfonçons des portes ouvertes : d'après le bon sens le plus élémentaire, on s'habille en fonction des circonstances. Le pyjama n'est pas mauvais en soi, mais dans la rue il devient grotesque. Le complet veston passe très bien dans un salon chic, alors qu'il devient ridicule dans une soirée entre amis. La culotte bouffante convenait très bien à la cour de François I^{er}, mais plus aujourd'hui.

Pourquoi cette diversité ? Parce que la modestie s'exerce de façon diverse, en fonction des circonstances. Ces exemples assez basiques manifestent le principe qu'il faut s'adapter aux circonstances : on ne s'habille pas le dimanche comme les autres jours de la semaine ; un jogging est inadapté pour la ville ; les chaussures de randonnée sont faites pour la marche, etc.

Le Rocher : Tout cela est plutôt évident... Mais peut-on dire que quelqu'un de mal vêtu est un pécheur ?

M. l'abbé d'Orsanne : Que ces choses soient évidentes, c'est certain, ou du moins, devraient l'être. Et c'est donc le rouge au front que nous rappelons ces évidences. Comme il s'agit de vertu morale, il y a un juste milieu à observer : il peut y avoir un excès et un défaut.

On ne peut pas dire que quelqu'un de mal vêtu est un pécheur, bien sûr. Il faut se garder de juger sur les apparences extérieures des hommes, et Dieu seul sonde les reins et les cœurs. Cependant, les deux vertus de modestie et de charité doivent

toujours être présentes dans l'âme. Saint Benoît Joseph Labre était parfaitement modeste et délicieusement charitable dans ses haillons : ceux qui veulent être négligés ne peuvent se recommander de son exemple.

Le Rocher : Donc, sans modestie, on ne peut se sauver ?

M. l'abbé d'Orsanne : Celui qui est intempérant n'est pas dans la voie du salut.

Le Rocher : Quelles sont les règles que vous avez le plus de mal à enseigner aux enfants ?

M. l'abbé d'Orsanne : Celles qui ne sont pas observées par les parents. Surtout par rapport à la tenue ves-

Les costumes suisses traditionnels sont des vêtements de fête de la population rurale, spécifiques à chaque région et volontairement soustraits aux variations de la mode. Ils apparurent au XVIII^e siècle, comme expression d'un sentiment d'identité régionale et sociale. Au cours du XIX^e siècle, ils s'effacèrent devant les modes citadines. C'est à la fin du XIX^e siècle qu'ils devinrent un symbole patriotique. (Dictionnaire historique de la Suisse)



timentaire le dimanche : il me paraît aberrant de devoir insister sur le fait qu'on s'habille correctement pour le Bon Dieu. Quand le père de famille soigne sa tenue pour aller voir son patron, puis se néglige complètement à l'église, il montre à ses enfants une curieuse inversion des valeurs : il aura beau protester de sa bonne volonté, c'est de la contre-éducation.

Le Rocher : S'habiller pour le Bon Dieu, on appelle cela s'endimancher ?

M. l'abbé Rousseau : En effet, s'il y a une tenue pour jardiner, pour se promener en montagne, faire de l'escalade, peindre la cuisine et tapisser le salon, faire du vélo, il y en a également une pour la semaine pour les activités professionnelles et une pour le dimanche, on appelle cela s'endimancher. L'on soigne alors sa tenue pour le Bon Dieu, car c'est le jour du Seigneur. Le corps participe à cette fête de l'âme, ce rendez-vous avec Notre Seigneur et il est normal qu'il manifeste sa joie dans une tenue autre que celle de la semaine.

Le Rocher : Terminons sur une note un peu... explosive : pourquoi vos écoles interdisent-elles le port du "blue jean" ?

M. l'abbé d'Orsanne : Il n'y a rien d'explosif là-dedans. Le "blue jean" n'est pas un pantalon mauvais en lui-même : il est parfaitement approprié pour les travaux durs et salissants. Mais comme les enfants ne font pas



très souvent ce genre de choses ici, nous considérons qu'il est inadapté à la vie de tous les jours. Il ne faut pas leur donner l'habitude de vivre en salopette.

Il y a bien sûr une raison plus profonde : le blue jean a été mis à la mode par le rock'n roll et les stars de cinéma, et représente le conflit parents-adolescents des années 1950. Il est devenu le pantalon d'uniforme actuel. Nous ne pouvons pas accepter ce qu'il représente, et demandons aux enfants de ne pas le porter à l'école comme un pantalon ordinaire, voilà tout.

Trois mots pour résumer tout notre propos : bon sens et vertu.

ABBÉS DOMINIQUE ROUSSEAU ET
GUILLAUME D'ORSANNE

Professeurs à l'école Sainte-Marie
(35430 Saint-Père - France)



NE RIEZ PAS, PRENEZ CELA AU SÉRIEUX

Le catholicisme est stable et solide si seulement il imprègne l'intégrité de la personne baptisée. Aussi doit-il pénétrer d'abord l'intérieur de l'homme en le rénovant à l'image de Jésus-Christ pour arriver ensuite à régler l'extérieur même (actes, paroles, attitudes) selon cette même image.

La confession de la foi catholique doit s'étendre à tous les gestes, attitudes, coutumes et relations du chrétien. Ceci explique l'importance de la modestie, spécialement, il faut bien le dire, chez la femme.

Une femme qui chercherait à attirer les regards sur elle, de manière séductrice, montre, si elle est mariée, qu'elle se soucie peu de plaire à son mari, et en général, mariée ou pas, de plaire à Jésus-Christ. Il ne s'agit pas de se couvrir de sac à patates, ou de s'enlaidir, ou encore de s'habiller comme une religieuse en civil, entendons-nous bien.

La modestie – mais qui le comprend aujourd'hui ? – est souvent pour une femme, l'indice de l'habitation de Notre Seigneur en son cœur ; elle est le parfum édifiant qu'elle est appelée à diffuser.

La modestie dans le vêtement est un moyen qui rend certainement les âmes attentives aux obligations contractées au baptême. Les modes actuelles, à ce sujet, corrompent et

déshonorent bien souvent la femme chrétienne. Elles sont faites pour séduire, pour exciter la concupiscence au détriment de la beauté spirituelle, et cela sans même parler de la corruption voulue, programmée et réalisée méthodiquement et savamment.

Mesdames et mesdemoiselles, c'est un fait, s'il y a dans la manière de se vêtir, intention de séduire – je ne parle pas d'être agréable – il y a sans aucun doute péché grave. Et même sans mauvaise intention, ce qui est certainement le cas pour beaucoup, n'oubliez pas qu'il peut y avoir matière à scandale et occasion de péché.

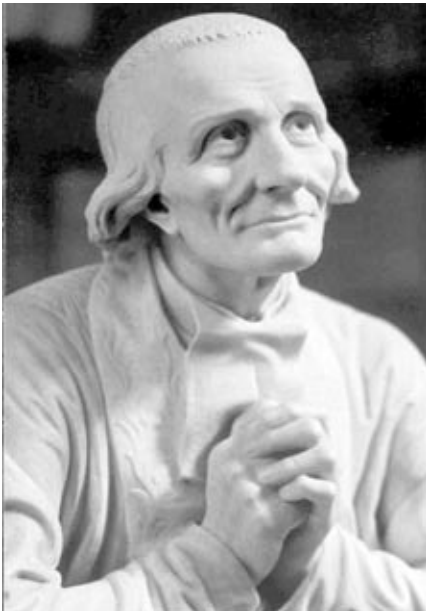
Un vêtement indécent est donc scandaleux, c'est-à-dire occasion de scandale pour les âmes (faibles ou non) car en ce qui concerne la vertu

de pureté, tous peuvent-ils affirmer être forts ? Mépriser, s'en moquer peut exposer les autres à de dangereuses tentations, et cela devrait suffire à ne pas se vêtir de manière immodeste.

Pie XII s'adressant à la jeunesse féminine de l'Action catholique s'exprimait ainsi :

« Si certaines chrétiennes soupçonnaient les tentations et les chutes qu'elles causent chez les autres par leurs toilettes et les familiarités auxquelles, dans leur légèreté elles accordent si peu d'importance, elles s'épouvanteraient de leur responsabilité.

Ô mères chrétiennes, si vous saviez quel avenir d'angoisses et de périls, de hontes mal contenues, vous préparez à



vos fils et à vos filles, en les habituant imprudemment à vivre à peine couverts, en leur faisant perdre le sens délicat de la modestie, vous rougiriez de vous-mêmes et vous auriez honte du dommage que vous causez à ces enfants que le ciel vous a confiés pour les éduquer chrétiennement. Or ce que nous disons aux mères, nous le répétons pour les mères croyantes et même pieuses qui, en acceptant de suivre telle ou telle mode audacieuse, font tomber par leur exemple, les dernières barrières qui retenaient loin de cette mode une foule de leurs sœurs, ce qui pourrait être pour elles une cause de ruine spirituelle. Tant que certaines toilettes provocantes restent le triste privilège d'appartenir à des femmes de réputation douteuse et sont comme le signal qui les fait reconnaître, une femme honnête n'oserait pas les porter elle-même. Mais le jour où ces toilettes seront portées par des personnes hors de tout soupçon, sans aucun doute on suivra le courant, un courant qui conduira peut-être aux pires chutes ».

Ne riez pas, c'est le saint curé d'Ars qui le disait

Et s'il nous faut accepter ce que Pie XII exprimait, combien plus ce qu'expriment de nombreux saints sur le sujet. C'est un sujet qui préoccupe les prêtres, quoi de plus normal, s'ils sont de vrais pasteurs des âmes; comme il a préoccupé le saint curé d'Ars, patron des prêtres. Ce saint

curé, parlant de la mesure décente des jupes disait : « *Une bonne mesure en dessous des genoux* ».

Grâce à Dieu, celles qui pensent le contraire ne fleurissent pas dans nos églises, mais hélas, il y en a quand même et parfois issues de bonnes familles chrétiennes. Ne riez pas, mesdemoiselles, c'est le saint curé d'Ars qui le disait, lui qui confessait tant d'hommes, savait très bien et mieux que vous le pourquoi de cette mesure, et tout prêtre qui rappelle ces mesures de décence sait très bien ce qu'il dit parce qu'il sait combien de péchés se commettent par la vue. Si quelques femmes, ou quelques hommes se moquent de ces lignes, n'auraient-ils pas alors perdu le sens du péché?

Sainte Françoise Romaine, en 1414 eut une vision de l'enfer qui dura quatre heures et durant laquelle Dieu lui montra quelques dames qu'elle avait connues dans la société romaine. Elles étaient condamnées pour leurs vêtements indécents par lesquels elles avaient suivi la mode de ce temps, cause de séduction et de péchés. Cette vision de l'enfer impressionna tellement sainte Françoise Romaine qu'elle la fit peindre sur les murs de sa chapelle en souvenir perpétuel des justices du Seigneur. Ensuite Dieu lui donna pour mission d'éloigner les dames romaines de leur luxe et de leur vanité.

Vous connaissez peut-être déjà ces paroles de Dom B. Maréchaux, mais il n'est pas inutile de les rappeler : « *L'homme se perd par la femme. Elle perd l'homme par l'ostentation de sa vanité ; elle le sauvera par la vertu de sa modestie : le monde moral oscille entre Eve et Marie. Tant que la modestie chrétienne ne sera pas pratiquée, la société ne se relèvera pas* ».

Paroles d'évêques, en 1968

Enfin, il me plaît de vous citer ces paroles d'évêque. C'était en Argentine en 1968 alors qu'en France, 1968 marquait la « libération » de tous les tabous, en Argentine, quelques évêques parlaient encore de manière catholique. Monseigneur Francisco Vicentin, archevêque de Corrientes (Nord de l'Argentine proche du Paraguay) exhortait ainsi ses fidèles :

« *Les principes de la mode n'ont pas toujours, pour ne pas dire jamais, d'inspiration évangélique. Nous oserions dire même qu'ils vont contre l'Évangile.*

Dans ces modes, spécialement vestimentaires, qui surgissent aujourd'hui avec fréquence et qu'on prétend aussitôt justifier et défendre comme la plus normale des choses, on écarte par principe tout ce qui peut signifier mortification ou moindre commodité ; on présente en revanche tout ce qui peut flatter les sens, sans se soucier ni peu ni beaucoup de savoir si elles sont des provocations

intentionnelles ou non au péché. C'est la triste réalité.

En tant que chrétiens nous ne pouvons pas tout admettre, et encore moins nous contenter de dire « c'est le courant actuel », « c'est l'habitude ou la mode actuelle ». S'il y a une conduite que les chrétiens doivent avoir dans le monde, dans les milieux ordinaires de la vie, quel doit être leur comportement à l'Eglise ? Nous nous référons concrètement à l'habillement qui est la parure du corps.

Nous accomplissons notre devoir sacré de rappeler et d'avertir que l'église est le lieu par excellence dédié au culte et que comme tel il doit toujours être respecté. Le chrétien doit respecter d'une manière spéciale ce lieu où se célèbre le culte, où s'administrent les sacrements, où nous est donnée la vie même de Dieu. Ce sera toujours peu ce

que nous pouvons faire en ce sens pour manifester la magnificence et la majesté du Seigneur. Nous devons veiller avec le plus grand intérêt et le plus grand soin à notre modestie personnelle.

Très chers prêtres, avec douceur et avec fermeté, enseignez, exhortez et exigez des baptisés la modestie chrétienne au foyer, dans la société et surtout à l'église. Nous limitant concrètement au lieu sacré, nous vous exhortons dans le Seigneur à observer ce qui suit :

1. Que les femmes, dès leur plus jeune âge (cet âge où l'on apprend à aimer la modestie, ou à perdre la pudeur) se couvrent la tête, qu'elles n'utilisent pas de vêtements moulants, de décolletés, mais des vêtements amples jusqu'en dessous des genoux et avec des manches qui couvrent l'avant bras. Que celles qui ne respectent pas ces exigences minimales ne soient pas admises à l'église, et encore moins à la réception des sacrements, ou à la participation de leur célébration (marraines de baptême, de confirmation, témoins de mariage).

2. Que les hommes aussi dès leur plus jeune âge assistent à la messe bien vêtus



(endimanchés). Lors d'événements ou de célébrations de bonne société, personne ne se présente en manches de chemise, chemise ouverte, etc. Encore moins cela doit-il être permis dans la maison de Dieu. La pauvreté justifie la simplicité, mais n'excuse jamais le manque de modestie.

3. *Lors de la célébration de mariage ou de baptême, les familles et invités seront les responsables de l'ordre et de la modestie qui doit régner dans ce lieu saint. Faites les avertissements adéquats à temps.*
4. *Enfin que les prêtres accomplissent leur devoir, qu'ils évitent le scandale du manque d'unité de critère dans l'accomplissement de ces règles. Que les laïcs secondent par leur exemple et leur collaboration la tâche de leurs prêtres dans le soin et la défense de la sainteté du lieu saint. »*

Sous prétexte de commodité, combien vont contre les lois de la modestie. Pie XII s'exprime encore clairement :

« Sans doute Dieu ne demande point aux femmes de vivre en dehors de leur temps, de rester indifférentes aux exigences de la mode au point de se rendre ridicules en s'habillant à l'encontre des goûts et des usages de leurs contemporains, sans se préoccuper jamais de ce qui leur plaît.

Ce que Dieu leur demande c'est de se souvenir que la mode n'est, ni ne peut être, la règle suprême de leur conduite; que au-dessus de la mode et de ses exigences il y a des lois plus hautes et impérieuses, des principes supérieurs et immuables qui, en aucun cas, ne peuvent être sacrifiés au gré du plaisir et du caprice... Ces principes ont été proclamés par Dieu, par l'Eglise, par les saints et les saintes, par la raison et par la morale chrétienne ».

C'est enfin sur une belle note positive que je vous laisse encore avec le pape Pie XII :

« Depuis que la femme s'est lancée sans retour dans le monde, une jeune fille, pleine de zèle peut faire un immense bien partout : dans la rue même, en enseignant par son habillement et son comportement ce que sont la modestie et la pudeur qui certainement n'ont jamais été en opposition avec la simplicité authentique, la véritable grâce et les bonnes manières ».¹

Merci à toutes et à vous aussi, chers pères de famille et époux, de prendre cela au sérieux.

ABBÉ XAVIER BEAUVAIS

(cet article, paru dans *Le Chardonnet* en décembre 2005, est reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur)

(1) S.S. Pie XII, Allocution à un groupe de jeunes filles espagnoles de l'Action catholique, 9 avril 1956.